

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée

Déclaration du groupe des entreprises

Le présent avis traite de notre quotidien et ne peut donc nous laisser indifférent, tant comme citoyens qu'en qualité de représentants des entreprises.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une situation insupportable : trop de familles ne mangent pas à leur faim dans notre pays, alors même que le gaspillage alimentaire ne cesse de croître.

Face à ce constat implacable, notre groupe partage la proposition du rapporteur de soutien à l'aide alimentaire pour les plus démunis, notamment en recherchant une meilleure articulation entre donateurs et ceux qui distribuent les produits pour favoriser leur collecte, leur transport et leur stockage.

Parallèlement et ainsi que cela tend à se développer dans la grande distribution, il devient nécessaire, après accord avec les professionnels, d'adapter les dates de péremption des produits vendus sans tomber dans l'excès de précaution qui bloque la consommation de produits encore consommables. Parallèlement, il convient de veiller à ce que l'excès de réglementations n'obère pas le développement des entreprises.

Pour autant, nous sommes confrontés à une nouvelle vision du consommateur qui exige une information courte, claire et rassurante dans le sens où elle répond à ses interrogations. Mais attention, cet étiquetage intelligent des denrées alimentaires doit être réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière en encourageant les bonnes pratiques et pour assurer à la collectivité une information nutritionnelle fiable. Parallèlement, notre groupe demande une simplification de la TVA concernant les produits alimentaires.

Nourrir le plus grand nombre par une alimentation saine et de qualité suppose que les règles soient les mêmes pour tous. En effet, dans un contexte marqué par l'ouverture des marchés, des crises sanitaires médiatisées et des attentes nouvelles en termes de développement durable, la France a su se doter de normes contraignantes en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité de certains produits ou encore d'agriculture biologique qu'il convient d'étendre aux pays européens. Notre groupe souhaite vivement qu'une harmonisation des règles européennes soit de mise et que des contrôles rigoureux soient menés afin d'éviter toute distorsion de concurrence ou de nivellement par le bas.

À un moment où l'opprobre a été jeté sur de nombreuses entreprises accusées injustement de délocalisations, notre groupe aimerait rappeler que l'industrie agroalimentaire française est très liée aux consommateurs français. Nos usines sont situées très près des producteurs et des consommateurs et c'est une industrie non délocalisable qui préserve l'emploi. Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises prône la recherche d'un juste prix pour tous les acteurs de la filière, qui ne serait pas forcément synonyme de prix bas.

Enfin, pour conclure, vous me permettrez de louer les professionnels de la filière : soutenons nos producteurs, nos éleveurs et nos pêcheurs qui font la richesse de la France et de sa gastronomie, accentuons la promotion des produits locaux et des produits de saison et vantons le savoir-faire des artisans qui les transforment !

Et n'oublions pas que l'industrie alimentaire est un des fleurons de l'économie française qui participe grandement à nos exportations. Nous devons la préserver.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.